

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-680210

105826

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10327

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AZZAB MOHAMED

Date de naissance :

06/11/1974

Adresse :

3 rue Rafael Parcage R. Ben Abdellah
El Fouhia Cht. C Apt n° AB Casablanca

Tél. : 06 62 77 09 75

Total des frais engagés :

1200,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

18/01/2022

Nom et prénom du malade :

AZZAB MOHAMED

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Convalescence

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

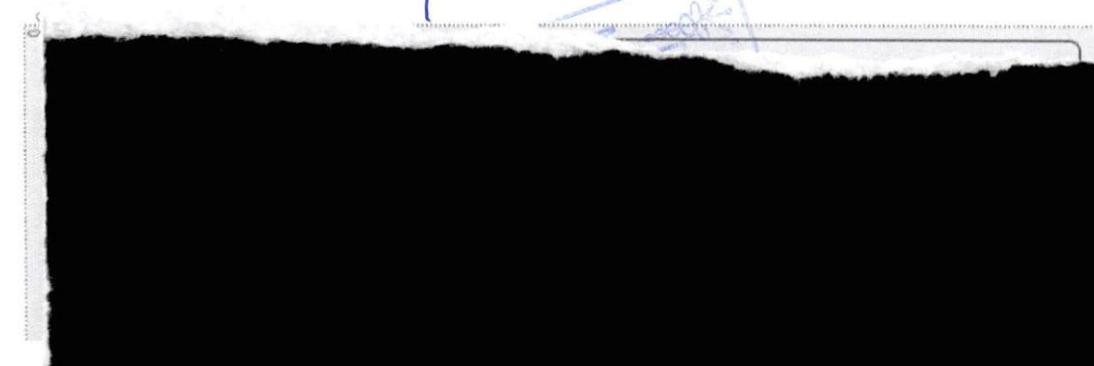
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 18/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/22	Cur	2	100.DH	INP : 091196931

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHRAF Dr. Slimane Slimane Rue Annabi - Bd Anwar City Plateau - CASA Tél.: 05 22 99 64 17 INPE: 092001452	18/01/22	100,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

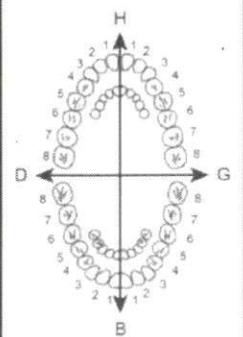
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Architecte dentaire M. Nacira	18/01/22	BL,1.7	100,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

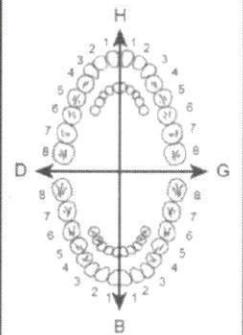
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Yahya A. IDRISI

الدكتور يحيى ع. الإدريسي

Lauréat de la FMP - RABAT
 Ex-Médecin des Hôpitaux publics
 Certificat en Echographie générale
 Certificat en Diabétologie générale - Nutrition

Médecin de Travail
 (U. REIMS - France)



خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
 طبيب سابق بالمستشفيات العمومية
 شهادة في الفحص بالصدى
 شهادة في أمراض السكري وعلم التغذية

طبيب الشغل
 (جامعة ريمس - فرنسا)

18/01/2022

Mr. AZZAB MOHAMED

222,00

1) Augmentin 12.00
 09,00



Liste II - List II - II

ZENITH Pharma
 AMM N° 171/16 DMP/21/NP/R
 6 118001 272228
 PPV : 20,90 DH

2) Docinox



21,00

3) Rinilimex



79,70 x 2 / 159,40 = 0,00

4) Zithrox 500 mg x 14 jours 1/2 6,12

20,90



5) Vitamine D3 2000 UI



14,00

6) Poliment 1500 mg



YAHYA IDRISI
 Omnipraticien - Médecin généraliste - Nutrition
 Médecin de travail
 8 Bd Ibn Tachafine, Résidence Salam G314 Etage N°1, Appartement N° 2 - Casablanca
 Tel: 05 22 11 22 94 - Urgences : 06 62 35 58 33 - Email : dr.idrissiyahya@gmail.com

العنوان : شارع ابن تاشفين، إقامة السلام G314 ، الطابق الأول شقة 2 - الدار البيضاء
 الهاتف : 06 62 35 58 33 - 05 22 61 22 94

Adressse : Bd Ibn Tachafine, Résidence Salam G314 Etage N°1, Appartement N° 2 - Casablanca
 Tél: 05 22 11 22 94 - Urgences : 06 62 35 58 33 - Email : dr.idrissiyahya@gmail.com

1800

36.50

7) Celestine 2 zinc
2.00 - 0

PPV: 222,00 DH
LOT: 647024
PER: 11/22

69.00

8) Biofan Vitamin C
1.00 - 0

Augmentin est une marque déposée
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline

89.00

9) Biofan Zinc
1.00 - 0

LOT: 430
PER: AUT 2023
PPV: 36 DH 60

For. 80

women succ.
after use and store in
moisture. Food supplement - nutri-

IPHADERM
UT AV 11/2024
PPC: 89,00
BIOFAR ACSE Selenium Zinc BTE 20

Tropical flavor - Sugar and aspartame free

Lot N° / A consommer de préférence avant fin :
Batch N°/Best before end of:

LOT 1279/2
EXP 11-2024


3 760049 895476
Poids net :
Net weight:
 الوزن الصافي :

90g

PHARMACIE ACHRAF
Dr. Slimane Slimane
Rés. Annajd - Bd Anwal - Cité Plateau - CASA
Tél.: 05 22 98 97 63 - Fax : 05 22 99 64 17

DR YAHYA A. IDRIS
Medecin en Médecine générale et de la famille
Buldan Tarihi: 1992-01-01
Tarihi: 1992-01-01
Tarihi: 1992-01-01

BIOFAR VITA C Acerola CP BTE 20
PPC: 69,00
UT Av 11/2024 Lot: 1279/4
IPHADERM

Citrus flavor - Sugar and aspartame free

Lot N° / A consommer de préférence avant fin :
Batch N°/Best before end of:
رقم المفعة/بستهيلك قبل:

LOT 1279/4
EXP 11-2024


3 760049 895285
Poids net :
Net weight:
الوزن الصافي :

90g

UT AV: 11/2024
LOT N°: FMS

P.P.V.

79,70

P.P.V.

79,70

UT AV: 11/2024
LOT N°: FMS

09366030/4

LOT: 210735
PLUO: 12/2024
89,00DH



PPV: 14DH00
PER: 11/24
LOT: K3115

Docteur Yahya A. IDRISI

Lauréat de la FMP - RABAT
Ex-Médecin des Hôpitaux publics
Certificat en Echographie générale
Certificat en Diabétologie générale - Nutrition

Médecin de Travail
(U. REIMS - France)



الدكتور يحيى ع. الأدريسي

خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
طبيب سابق بالمستشفيات العمومية
شهادة في الفحص الصدري

شهادة في أمراض السكري وعلم التغذية

طبيب الشغل
(جامعة ريمس - فرنسا)

18/01/2022

Mr. AZZAB MOHAMED

Pc R

Dr YAHYA A. IDRISI
Certificat en Diabétologie et Nutrition
Certificat en Echographie générale
Médecin de Travail
Bd Ibn Tachafine, résidence Salam G 314
1er Etage, Appartement N° 2
Tél.: 051196931

Dr. YAHYA A. IDRISI
D'Analyses Médicales et Cliniques
Dr. OUALA LEZOUI ZIANE
Biologiste Médical

العنوان : شارع ابن تاشفین، إقامة السلام G314 ، الطابق الأول شقة 2 - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 61 22 94 ، المستعجلات : 06 62 35 58 33

Adresse : Bd Ibn Tachafine, Résidence Salam G314 Etage N°1, Appartement N° 2 - Casablanca

Tél.: 05 22 61 22 94 - Urgences : 06 62 35 58 33 - Email : dr.idrissiyahya@gmail.com



LABORATOIRE LAVILLETTÉ

D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

423, Bd Ibn Tachfine 1^{er} étage La villette Casablanca

Tel: 0522 60 04 06 / 04 09 – Fax: 05 22 60 04 09 – email : lavillettelab@gmail.com

CNSS : 4445591 IF : 15167174 PATENTE : 31490706

ICE : 000526665000051

Dr Dallal JEDDI ZIANE
Directeur Biologiste Médical
Diplômé de l'Université de Médecine et Pharmacie de Rabat

Code INPE: 093062339

INPE : 093062339

Casablanca, le : 18/01/2022 -

FACTURE N° : 220001021

Nom et Prénom : Mr Mohamed AZZAB

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PC	Prélèvement sang adulte	B17	B
	COVPCR	B400	B

Total des B : 417

Montant total de la facture : 400.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cents dirhams s.

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance).

Laboratoire La Villette
D'Analyses Médicales et Biologiques
Casablanca - Maroc
Signature : Dr Dallal JEDDI ZIANE



Date du prélèvement : 18/01/2022
Heure du prélèvement : 11:01
Préscripteur :



Mr Mohamed AZZAB
Dossier N° : 220118-0059
DDN : 06/11/1974
CIN ou Carte de Séjour : BE6455310
N°Passeport :

AMPLIFICATION GENETIQUE ET HYBRIDATION MOLECULAIRE

Détection du génome d'un agent infectieux ou parasitaire

Recherche du génome du SARS-CoV-2 (COVID-19) par PCR-rapide :
(3 Gènes testés <Gène S>, <Gène N>, <ORF1ab>)

Nature du prélèvement :

Naso-pharyngé

Résultat :

Positif : Génome du SARS COV-2 détecté

(Technique RT-PCR : Agilent ARIA MIX & MIC
PCR)

Valeur Ct. (Cycle threshold) :

23,50 Cycle (>38,00)

Au vu de la prévalence actuelle de circulation du virus et les données publiées à ce jour concernant la sensibilité des tests, un résultat négatif doit être interprété par prudence.
En présence de symptômes, le maintien des mesures de protection reste recommandé.



Scan this QR code to verify the authenticity of the result
Scanner ce code QR pour vérifier l'authenticité du résultat

Validé par : Dr Dallal JEDDI

Dr Dallal JEDDI
D'Analyses Médicales et Biologiques
Dr Dallal JEDDI